

COMMUNIQUE FINAL

22 octobre 2015

1. Le gouvernement du Mali et l'OCDE ont organisé conjointement une conférence internationale de haut niveau pour la relance économique et le développement du Mali, en coopération avec la France et les autres partenaires et amis du Mali. Cette conférence fait suite à l'Accord pour la Paix et la Réconciliation du Mali, signé en mai-juin 2015 à l'issue du processus de médiation mené sous l'égide de l'Algérie, avec l'appui de la communauté internationale.
2. Le gouvernement du Mali, les représentants des parties signataires à l'Accord, la société civile et le secteur privé maliens et internationaux, ainsi que 64 pays et organisations régionales et internationales partenaires ont participé à la conférence.
3. Cette conférence avait quatre objectifs :
 - i. Présenter les actions immédiates du gouvernement du Mali pour la mise en œuvre de l'Accord, dans un contexte sécuritaire qui demeure fragile dans le nord, ainsi que sa Stratégie spécifique de Développement pour les régions du nord, les réformes en cours et envisagées, et le Fonds de Développement durable.
 - ii. Renforcer le dialogue sur les politiques publiques nécessaires à plus d'inclusion, d'emplois et de stabilité : par une gouvernance plus efficace et transparente, une décentralisation ambitieuse mais réaliste, une croissance équilibrée, et une coopération au développement qui accompagne le Mali dans la mise en œuvre des réformes dans les secteurs stratégiques et l'atteinte de ses priorités.
 - iii. Réaffirmer l'engagement des partenaires internationaux du Mali, tant publics que privés, tant bilatéraux que régionaux et multilatéraux, autour des priorités stratégiques du Mali, notamment les engagements immédiats du Gouvernement pour une mise en œuvre concrète et rapide de l'Accord dans la période intérimaire (2015-2017).
 - iv. Au-delà de la période intérimaire, et dans la perspective de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et des objectifs de développement durable, faire le point sur les moyens, partenariats et financements essentiels à moyen et long termes pour une relance économique inclusive et durable.
4. Le président de la République du Mali, le président de la République française, et le Secrétaire général de l'OCDE ont ouvert la conférence. Tous ont rappelé l'impact de la crise de 2012 et les progrès accomplis depuis. Ils ont souligné les défis actuels mais aussi l'immense potentiel offert par le peuple et les territoires du Mali, au sein d'un ensemble régional sahélien interdépendant. Le Secrétaire général de l'OCDE a rappelé l'importance de politiques publiques et de partenariats inclusifs. Il a réaffirmé la volonté de l'OCDE de mettre à la disposition du Mali et de la communauté internationale son expertise. Le président malien a confirmé l'engagement total du Mali dans la mise en œuvre de l'Accord, dans un esprit d'inclusion et de respect de la parole donnée. Il a appelé la communauté internationale à soutenir les parties maliennes dans ce processus. Le président de la République française a salué le caractère exemplaire des efforts de reconstruction en cours, et annoncé les appuis de la France pour la période 2015-2017.
5. La présentation des résultats intermédiaires de la Mission internationale d'Évaluation conjointe a été positivement accueillie. Ils donnent une vision claire des actions prioritaires à court, moyen et long termes au nord du Mali, dans un contexte sécuritaire qui demeure fragile et conditionne l'accès humanitaire, la protection des civils et la mise en œuvre de projets. Le coût des actions de relèvement rapide, de réduction de la pauvreté et de développement a été évalué pour les six prochaines années à 2 320 milliards de FCFA (3,5 milliards d'euros).

6. Le gouvernement du Mali a exprimé sa détermination à créer les conditions de l'accélération de la croissance à l'échelle du Mali tout entier. Il a notamment confirmé son engagement total en matière d'amélioration de la gestion des affaires publiques, du climat des affaires et de mobilisation des ressources fiscales. Il a réaffirmé sa volonté de mettre en œuvre une décentralisation donnant aux régions du Mali des responsabilités et des capacités effectives sur les affaires locales et le développement territorial, couplée à une redéfinition des missions essentielles de l'État, sur l'ensemble du territoire.
7. Le gouvernement a présenté la Stratégie spécifique de Développement des régions du nord du Mali, et annoncé une contribution, sur ressources propres, de 300 milliards de FCFA (450 millions d'euros) sur la période 2016-2018. Le processus de planification se poursuivra, notamment pour l'approfondissement et l'appropriation de ce document au niveau national et régional. Il a également annoncé l'établissement du Fonds de Développement durable prévu par l'Accord. Celui-ci sera doté d'une gouvernance partagée et inclusive et respectera les normes les plus exigeantes en termes de redevabilité et de transparence. Le gouvernement sollicite l'appui technique de ses partenaires pour les études et la mise en place du Fonds.
8. Les mouvements signataires ont parlé d'une seule voix pour marquer leur détermination à faire aboutir le processus de paix. Ils ont appelé l'ensemble des acteurs à s'inscrire dans l'Accord et à respecter leurs engagements.
9. Les participants ont affirmé leur plein soutien à la mise en œuvre de l'Accord. Ils se sont réjouis de la dynamique positive amorcée ces dernières semaines et de la collaboration constructive qui s'est mise en place entre les parties. Ils ont insisté sur les effets bénéfiques qu'aura la mise en œuvre des mesures prévues par l'Accord sur le plein déploiement des interventions humanitaires et de développement au nord du Mali. Tous les acteurs conjugueront leurs efforts pour y parvenir.
10. Les participants ont salué l'engagement du gouvernement malien en faveur d'un développement territorial inclusif et la participation des mouvements signataires à la formulation de la Stratégie spécifique de Développement des régions du nord du Mali. Les partenaires du Mali ont confirmé leur mobilisation pour accompagner la mise en œuvre de l'Accord et de la Stratégie dans toutes leurs dimensions.
11. La conférence a été l'occasion de faire le point sur l'engagement financier des partenaires au Mali, qui représentera 2 120 milliards de FCFA (3,2 milliards d'euros) pour la période 2015-2017 – dont un montant de 397 milliards de FCFA (605 millions d'euros) pour les régions du nord sur la base des premières annonces faites au cours de la conférence.
12. Les partenaires ont rappelé leur attachement à la coordination, à l'harmonisation et à la transparence de l'aide et reconnu le rôle de *leadership* que doit jouer le gouvernement malien dans cette perspective. Le processus de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de l'Accord se poursuivra, sous l'égide du comité de suivi prévu par l'Accord.